



## MODALITÉS DE PARTICIPATION

### *Stage U8 (2017) à U11 (2014)*

#### **PRÉSENTATION :**

Le MONTPELLIER HSC propose des stages de football mixte à l'attention de jeune footballeur(euse) de 8 à 11 ans.

Lundi à vendredi de 9H00 à 12H00

L'objectif étant de vivre une semaine au rythme d'un jeune footballeur ou footballeuse en formation.

Le contenu des séances respecte la programmation appliquée au Pôle Avenir du MHSC.

Les éducateurs du club au service du stagiaire, s'appuie sur les nouvelles pédagogies d'apprentissages.

#### **LE STAGE :**

Ces stages sont proposés aux enfants âgés de 8 à 11 ans, licenciés ou non, ainsi qu'aux licenciés du MHSC. Les stages ont pour objectif le perfectionnement des fondamentaux techniques individuels, la mise en place d'ateliers techniques, l'adaptation aux systèmes de jeu correspondant à l'âge de pratique ainsi que des jeux et oppositions.

#### **CONDITIONS DE PARTICIPATION :**

Le participant dénommé STAGIAIRE , doit remplir les conditions d'âge et présenter un Certificat de non-contre-indication à la pratique du Football.

#### **ENCADREMENT :**

Le Responsable, les Éducateurs diplômés du Pôle Avenir

Présence des joueurs et joueuses des équipes professionnelles et anciens joueurs

#### **TARIF :**

Le prix du Stage est de 250.00€ par stagiaire et comprend :

Equipements (T-shirt Stage MHSC, short, chaussette)

Encadrement, séances, équipe technique

Attestation de participation

#### **MODALITÉS DE PAIEMENT :**

Le règlement doit être effectué 10 à 15 jours avant le début du stage et peut être effectué par :

- Règlement de la totalité par chèque à l'ordre du MHSC ou au siège du MHSC
- Chèque acompte de 100.00€, puis le règlement par chèque 10 à 15 jours avant le début du stage
- Règlement en espèces à l'accueil à la remise du dossier d'inscription

#### **ACCUEIL :**

Du lundi au vendredi, à partir de 8H30 devant le portail principal du centre d'entraînement du MHSC.

Début des activités à 9H00

Départ des stagiaires à partir de 12H00

#### **ANNULATION :**

Toute annulation devra se faire par un courrier adressé au club via l'adresse postale ou par dépôt en main propre à l'adresse :

MHSC

Domaine de Grammont – 2733 av Albert Einstein

CS 79041

34967 Montpellier Cedex 2

Toute annulation **avant le début du stage** devra être justifiée par un certificat médical et/ou un justificatif afin d'effectuer un remboursement de la somme déjà versée.

Toute annulation **en cours de stage** devra être justifiée par un certificat médical et/ou un justificatif afin d'effectuer un remboursement au prorata des jours effectués.

Si le nombre de participants n'est pas suffisant, la totalité de la somme versée sera remboursée.